

COMPTE-RENDU valant PROCES VERBAL

Du CONSEIL MUNICIPAL du 11 février 2020

1) Validation du compte rendu du conseil municipal du 21/01/2020 :

Le compte-rendu du précédent conseil est validé à l'unanimité.

2) Formulaire de location de la salle polyvalente : Modifications diverses applicables au 1^{er} mars 2020 :

Le conseil municipal valide les propositions de Madame Marie-José VERVIER, 3^{ème} adjointe au maire, à savoir :

Règlement intérieur d'utilisation :

- Article 6 : ajout « *il est interdit : d'apporter et d'utiliser du matériel type trépied et bouteille de gaz et d'utiliser le local tables et chaises à des fins de dortoirs : cet espace n'a pas cette vocation et n'est pas prévu pour recevoir du public* ».

- Article 6 : ajout « *L'éclairage public se coupe à 23h30 sauf le samedi, veiller à la sécurité dans l'usage des escaliers en utilisant l'éclairage de la terrasse qui se pilote à partir du tableau électrique situé près du bar* ».

- Article 8 : ajout « *Mettre les poubelles dans les containers prévus à cet effet dans le respect du tri sélectif. Tout ce qui est recyclable doit être évacué par le locataire vers les containers communaux (près du cimetière)* ».

Tarifs locations salles :

Le montant de la caution pour l'utilisation de la petite salle, passe de 400€ à 800€.

Listing de la vaisselle/matériel :

Ajout ouvre-boîte, réchaud électrique, cafetière et verseuses.

3) Proposition d'exonération d'impôt sur les spectacles :

Le conseil maintient l'exonération de cette taxe.

4) Logement communal :

Logement n°2 des écoles, T 3 de 58.16 m² : Le locataire a informé de sa dédite qui prendra effet à compter du 6 mai 2020.

